

■ **Plantes de la Venoge Sàrl**, à Ecublens (VD), culture et commercialisation de produits horticoles (FOSC du 15.02.2000, p. 1044). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 27 mars 2003. La raison sociale devient: **Plantes de la Venoge Sàrl en liquidation**.

Journal no 3900 du 16.04.2003
(00962098 / CH-550.0.170.084-6)